

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 26 (1955)
Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La double voie La Neuveville-Gléresse. — Toutes les oppositions qui se sont manifestées à ce propos, ont été retirées et les travaux ont pu reprendre sur le tronçon La Neuveville-Gléresse. On a pu ainsi entreprendre les travaux pour la construction du passage sous-voie pour les voyageurs, à l'ouest du bâtiment de la gare de La Neuveville, ainsi que ceux qui concernent la rénovation de la gare elle-même.

* *

Toujours le bâtiment de la Fleur de Lys et de l'Ours à Delémont. Le Conseil-exécutif du canton de Berne a rejeté, comme non-fondées, les oppositions qui avaient été faites en son temps contre le projet de transformation en bâtiment administratif du bâtiment de la Fleur de Lys et de l'Ours à Delémont.

* *

Un prélèvement en faveur du château du Schlossberg à La Neuveville. — Suivant décision du gouvernement bernois, une somme de Fr. 50,000.— sera prélevée au Fonds d'entretien du château du Schlossberg, à La Neuveville, pour permettre l'exécution de travaux de transformation à effectuer au dit château, soit la construction d'un ascenseur et l'aménagement de chambres au deuxième étage et dans les combles.

* *

L'exportation du bétail en 1954. — Plus du 90 % de l'exportation du bétail en 1954 s'est fait pendant l'automne. Les éleveurs suisses ont pu vendre 5765 têtes de bétail à l'étranger, dont 5362 de la race brune et 403 de la race du Simmental. La valeur moyenne était, à la frontière, de 2366 fr. pour les taureaux, 1546 fr. pour les vaches, 1341 fr. pour les bœufs et 980 fr. pour le jeune bétail.

* *

Une enquête américaine chez les fabricants de montres suisses. — Le Département du Trésor américain a envoyé en Suisse un groupe d'experts qui a pour tâche de vérifier le bien-fondé des accusations selon lesquelles les fabricants de montres suisses ne paieraient pas les droits de douane américains auxquels ils sont assujettis.

Ces experts ont effectué leurs « investigations » dernièrement dans le Jura et ont visité en particulier la fabrique d'horlogerie Jura Watch Co à Delémont.

* *

Les exportations horlogères. — Les statistiques pour le mois d'août traduisent comme habituellement le « creux des vacances ». Cette année, les exportations horlogères ont atteint la valeur globale de 56 millions et demi, contre 108 millions en juillet. Mais en août 1954, les exportations horlogères ne s'étaient élevées qu'à 54 millions 236,000 francs. Comparativement, l'augmentation est de plus de 2 millions. Il en va de même pour la période janvier-août 1955 ; la valeur totale est de 635 millions 537,000 francs contre 615 millions 150,000 francs en 1954, soit une augmentation de 20 millions.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source